

## **EXTRAIT**

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 24 novembre 2006

Présidence : Pierre-André Gaudin, Président

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ**

- Vu le préavis no 8/2006 relatif à la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2006 - 2011
- ouï le rapport de la Commission des Finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### **DECIDE**

de fixer les valeurs suivantes pour la législature 2006 ó 2011 :

- plafond d'emprunts : Fr. 13'000'000.--
- plafond de risques pour cautionnements et autres engagements : Fr. 1'000'000.--

Ainsi délibéré en séance du 24 novembre 2006

Le Président :  
Pierre-André Gaudin

La secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, attesté, la secrétaire :
